

Commune d'Ixelles
Service de l'Urbanisme
Monsieur Frédéric Latenre
Directeur adjoint de
l'Aménagement du territoire
Chaussée d'Ixelles, 168
B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 03/02/2025

N/Réf. : IXL20386_737_PU
Gest. : MB
V/Réf. : PU2024/253-113/58
Corr: Belinda Del pierre
NOVA : 09/AFD/1945814

IXELLES. Avenue Emile Duray, 58 (arch. Adrien BLOMME – 1927)
(= zone de protection du Palais de la Cambre / Inventaire)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Installer 14 compresseurs sur
la toiture d'un immeuble de logements
Demande de la Commune du : 21/01/2025

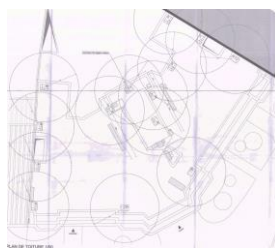
Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur adjoint,

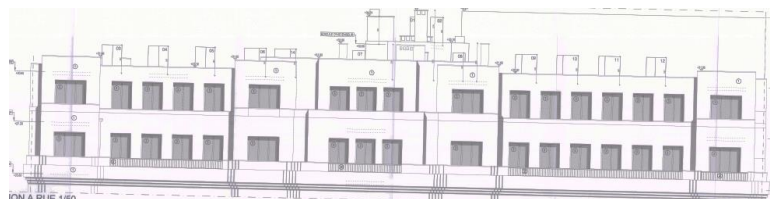
En réponse à votre courrier du 14/01/2025, reçu le 21/01/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 29/01/2025, concernant la demande sous rubrique.



Vue du bien. Photo
©monument.heritage.brussels



Plan en toiture projeté.
Image tirée du dossier



Élévation projetée
Image tirée du dossier

Avis de la CRMS

Les documents et élévations fournis ne permettent pas d'évaluer pleinement l'impact des installations. Toutefois, au regard du nombre et des dimensions des unités de climatisation (187 cm de hauteur) et de l'absence de toute démarche d'intégration architecturale, la CRMS craint que leur présence affecte négativement tant l'immeuble que son environnement urbain. De manière générale, elle est défavorable à l'implantation de tels dispositifs en toiture sans recherche d'intégration sur le bâti et sur le paysage urbain. Cette préoccupation est ici d'autant plus marquée que l'immeuble, conçu par Adrien Blomme, est d'une grande qualité architecturale, et a fait l'objet, par le passé, d'une proposition de classement, non-abouti (avis de la CRMS sur cette proposition: [IXL20386 510 OE.pdf](#) et [IXL20386 472 OE.pdf](#))

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur adjoint, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président